

LAVAL : *Bas-marais tourbeux de Bois Gamats*



Site labellisé le 13 mai 2012 (renouvelé le 15 novembre 2017),
propriété de la commune de Laval.



Présentation

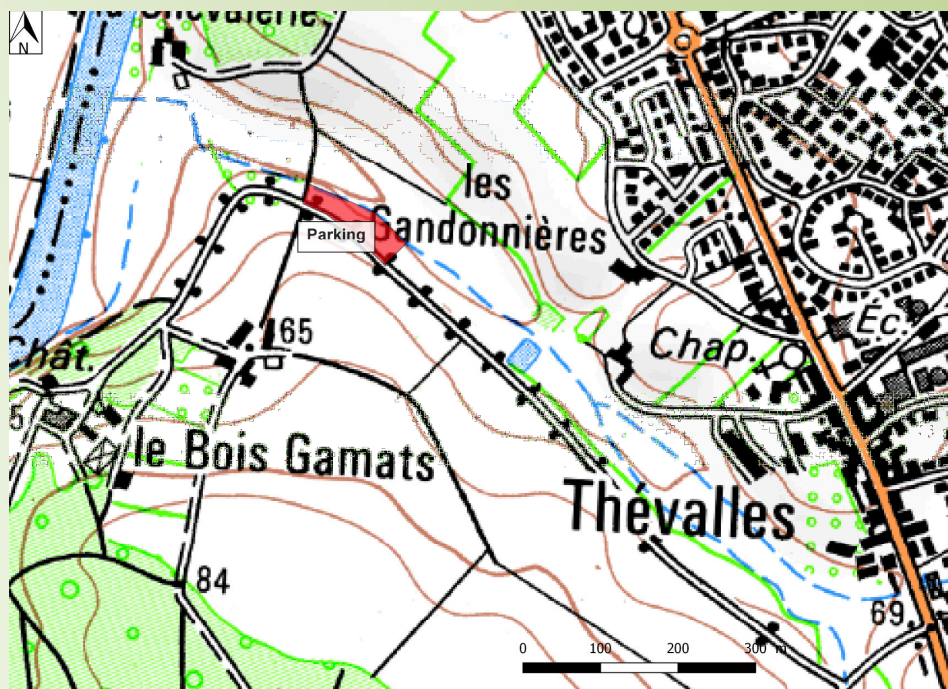
Le bas-marais tourbeux de Bois Gamats est une zone humide longée par le ruisseau de « la Chevalerie » et alimentée par plusieurs sources. De forme allongée, elle mesure 28 mètres de long pour une largeur de 16 à 23 mètres. L'histoire du site est liée à celle du château et de la ferme proches. Les traces d'un ancien lavoir sont visibles au bord du chemin d'accès. Cette zone qui a toujours été humide lui a valu l'appellation de « prés pourris ». Le site est longé par le circuit de randonnée balisé au départ du quartier Saint-Nicolas (maison de quartier), soit une distance de 7 à 9 km pour une durée de 2 heures. Le site, lui-même très sensible au piétinement, peut être observé de la route.

Gestion

Le site est géré par les services techniques de la ville de Laval qui pratiquent un fauchage tardif de la zone avec exportation de la végétation coupée à l'automne et un broyage plus régulier du chemin piétonnier.

Localisation

Le bas-marais de Bois Gamats est situé au sud de la ville sur l'axe Laval / Château-Gontier (route d'Angers N162); entre « Thévalles » et « le Bois Gamats » suivre l'indicateur « ferme de Bois Gamats ». La zone est localisée entre le ruisseau de « la Chevalerie », affluent de la Mayenne, et le chemin vicinal menant au château et à la ferme de Bois Gamats. Vous pouvez stationner aux abords de la zone le long du chemin.



Lychnis fleur-de-coucou (B. Jarri)



Chevreaux (O. Duval)

Saison idéale

Le bas-marais tourbeux de Bois Gamats permet la découverte d'un milieu réaménagé foisonnant de vie à toute saison, en particulier au printemps. À découvrir : certaines plantes dont l'Ecuelle d'eau, des libellules comme l'Agrion de Mercure, espèce protégée au niveau national et bien d'autres espèces encore.

Valorisations

Deux panneaux ont été installés sur le site. Des dépliants sont disponibles à l'Office du tourisme de Laval.

Vous trouverez d'autres informations sur le site internet de MNE
<http://www.mayennatureenvironnement.fr/le-reseau.html>.

